

Charles VI, roi bien aimé et la *purgacion par la teste*

Charles VI, beloved king and the purge by the head

par Michel CAIRE*

Introduction

Charles VI [1368-1422] est monté sur le trône de France en 1380, à moins de 12 ans. De son union avec Isabeau de Bavière en 1385 naîtront douze enfants. En ce Moyen âge *tardif*, la Grande peste noire [1347-1351] et la Guerre de Cent ans [1337-1453] marquèrent profondément la vie du royaume de France. Le règne de Charles VI fut affecté par divers évènements, en particulier la déroute d'Azincourt en 1415 et cinq ans plus tard le désastreux Traité de Troyes qui devait faire du roi d'Angleterre son successeur sur le trône de France [les rois d'Angleterre ont porté le titre de roi de France de 1427 à 1802] mais aussi, dans un tout autre registre, par l'évolution de la maladie mentale du roi qui se manifesta par une quarantaine d'épisodes jusqu'à la mort du roi en 1422.

À l'âge de 23 ans, le roi présente un premier accès, du 5 août 1392 au début octobre. L'année suivante a lieu la première rechute, de la mi-juin 1393 à janvier 1394. On eut recours à tous les moyens connus, médicaux et extra-médicaux, dont certains permirent de dissiper les nuages qui voilaient son esprit. En 1393, un chroniqueur du temps évoque l'intervention d'un

Séance du 26 avril 2024

* 21, promenade du Barrage 92160 Antony

médecin lyonnais et l'effet favorable du traitement qu'il mit en œuvre, la *purgacion par la teste*. L'objet de notre communication est de passer en revue les divers traitements chirurgicaux et médicaux qui ont pu avoir été mis en œuvre sous ce terme : incision du cuir chevelu, cautérisation et trépanation du crâne, saignée, usage de *phlegmagogues*.

Les sources

Les sources primaires principales de notre présentation sont contemporaines des événements évoqués ici : les *Chroniques* de Jean Froissart [1] et en particulier son Livre IV couvrant la période 1389-1400, la *Chronique dite du Religieux de Saint-Denys*, de Michel Pintouin [2], la *Chronique des quatre premiers Valois* [3], manuscrit d'un clerc normand anonyme pour la période 1327-1393, l'*Histoire de Charles VI (de 1380 à 1422)*, attribué à Jean Juvénal des Ursins [4], et enfin les *Comptes de l'Argenterie* de l'Hôtel du Roi [5].

Relevons que nous ne disposons d'aucun témoignage direct d'un médecin ayant eu à connaître de la maladie du roi. Pour la partie médicale de notre étude, nous nous référons à quelques-uns des ouvrages d'auteurs des XII^e-XIV^e siècles à disposition des praticiens d'alors : Roger de Parme, *Practica chirurgica*, ca1170, édité en 1264 [6] dont le premier des quatre livres traite des maladies de la tête, Guillaume de Congenis, *Chirurgia*, ca1215 [7], Barthélemy l'Anglais, *Liber de proprietatibus rerum*, ca1247 ou 1272, traduit en 1372 [8], Gautier Agilon, *Summa medicinalis*, XIII^e s. [9], Arnaud de Villeneuve, *Opera omnia*, fin XIII^e s. [10], Guy de Chauliac, *Chirurgia magna*, 1363 [11]. Trois ouvrages postérieurs offrent d'utiles compléments en ce qui concerne les techniques médico-chirurgicales du temps, ceux de Pietro Paolo Magni en 1584 [12], de Tiberio Malfi en 1629 [13], de Jean Scultet en 1666 [14].

Août 1393 : le roi tombe en frénésie

Un mot sur le premier épisode pathologique ayant frappé le roi Charles VI. Le 5 août 1392, donc « en le plein mois de hernu », le roi étant dans la forêt du Mans, « il lui vint soudainement un homme en pur le chef et tout déchaux et vêtu d'une pauvrecocte de burel blanc; et montrait mieux que il fût fol que sage; et se lança entre deux arbres hardiment, et prit les rênes du cheval que le roi chevauchoit et l'arrêta tout coi et lui dit : *Roi, ne chevauche plus avant, mais retourne, car tu es trahi*. Cette parole entra en la tête du roi qui étoit foible, dont il a valu depuis trop grandement pis, car son esprit frémit et se sang-mêla tout. [...] et vint au roi en avision que grand-foison de ses ennemis lui courussent sus pour occire. En cette abusion, il se desroya

par foiblesse de chef. [...] et jà en voit le roi par le frénésie et foiblesse de chef perdu la connoissance, ni il ne savoit qui étoit son frère ni son oncle » : « le roi de France étoit enchez (tombé) par incidence merveilleuse en frénésie » [1, Livre IV, Chap. XXIX, pp. 88-94]. (Fig. 1)



Fig. 1 - *Gestes célèbres. Charles VI arrêté par un fou dans la forêt du Mans [Chocolat Poulain orange]*

Grâce à Dieu, « en ce temps avoit ens ou royaume de France un tres vaillant et sage medecin et ny avoit point son pareil nul part [...] et estoit nommez maistre guillaume de Harselli » [1, p.163]. Le roi fut conduit à Creil où se trouvait alors le fameux médecin laonnais, et lui fut confié.

« [...] Ce maistre guillame de Harselli, lequel avoit le roy en cure et en garde se tenoit tout quoyz de lez (près) lui a Cray et moult songneur en fut et trop grandement bien sen acquitta et honneur il acquist et profit car petit à petit il le remist en bon estat. Premièrement il lui hosta la fièvre et la chaleur et lui fist avoir goust de boire et de mettre appetit de dormir et de reposer. Et lui fist avoir cognoissance de toutes choses mais trop estoit foibles et petit à petit pour lui renouveler dair, il le fist chevauchier et aller en gibier et voller de lespervier aux aloes (alouettes). Quand ces nouvelles furent sçues parmi France que le roi retournoit grandement en sens, santé et bonne mémoire, si en furent toutes manières de gens réjouis, et Dieu regracié et loué humblement et de bon cœur. [...] Et ainsi petit à petit, par la grâce de Dieu, le roi retourna en bonne santé et en bon estat ; et quand maître Guillaume de Harselle vit qu'il étoit en bon point, si en fut tout joyeux ; ce fut raison, car il avoit fait un belle cure ». [1, Livre IV, Chap. XXX, pp. 132-133]. (Fig. 2)



Fig. 2 - *Chronique de Jean Froissart*. B.N.F.,
 Département des Manuscrits Français 2646, fol. 164.

L'épisode de 1393

Le premier épisode avait duré deux mois, d'août à octobre 1392. Après une période de rémission de bonne qualité, la rechute a lieu à la mi juin 1393, quatre mois et demi après le Bal des Sauvages, appelé depuis Bal des Ardents : le roi, étant à Abbeville « retourna en la maladie de frénésie, si comme l'année en devant avoit été » [1, Livre IV, Chap. XXXV, p.186] : « circa medium junii velut vir non sane mentis, ut alias, gestus majestatem regiam dedecentes incepit exercere » [2, Lib. XIV, Cap. V, *De infirmitate regis*].

Il est alors de nouveau conduit à Creil, mais Harselli n'est plus : « Or étoit regretté moult, de ceux qui la santé du roi désiroient à voir, maître

Guillaume de Harselli qui mort nouvellement étoit; et ne savoient les plus prochains du roi où prendre médecin prudent qui se connût en sa maladie » [1, Livre IV, Chap. XXXV, p.188]. « On disait généralement que c'était l'effet des sortilèges de quelques gens malintentionnés. [...] Les gens de la cour, vivement affligés des extravagances du roi et de ses souffrances cruelles, cherchaient à l'en délivrer par tous les moyens licites ou illicites. Ils firent venir de la Guienne un sorcier, nommé Arnaud Guillaume, qui se disait habile dans l'art de la magie et se vantait de pouvoir guérir le roi d'un seul mot » [2, T.II, Chap. V, p. 87], malgré la réprobation des médecins et des membres du clergé. Le misérable échoua, et le paya de sa vie.

La purgacion par la teste

En ces circonstances, un autre médecin fut appelé et pratiqua ce fameux traitement qui fait l'objet de notre étude, un traitement fort efficace, si l'on en croit la *Chronique des quatre premiers Valois* :

« En cel an, le *duc de Bourbon* retourna d'Ytalie du roy *Louis filz de monseigneur d'Angou*, lequel luy aida en sa guerre. Et en retournant il amena de Lyon sur le Rhone *ung fizicien ou medecin tres excellent*, lequel medicina le roy et lui fit purgacion par la teste. Par quoy il assouaga. Dont tout son peuple oult merueilleusement grant joye. » [3, p. 336]

Le duc de Bourbon, Louis II le Bon [1337-1410], membre du Conseil de régence, oncle maternel du roi et son oncle préféré, était alors allé porter assistance à Louis II, duc d'Anjou [1377-1417], comte de Provence, seigneur de Guise qui règne sur le Royaume de Naples ou de Sicile, alors encore fidèle à la cause angevine. Passant par la ville de Lyon, il fit appel à ce médecin très réputé, Gérard de Combes ou Lacombe [?-1408], qui était déjà à son service depuis 1383.

La *purgacion par la teste* dont le roi fut soulagé¹ consiste sans nul doute en l'évacuation d'un excès d'humeur ou d'une humeur morbifique : conformément aux principes hippocratiques, il s'agit de purifier, de nettoyer l'organisme, faire sortir ce qu'il y a d'impur, de superflu, de nocif dans le corps. Plusieurs humeurs sont susceptibles de devoir être évacuées, et plusieurs moyens médicaux et chirurgicaux de le faire. Les autres chroniques ne nous apportant aucune précision sur ce traitement, nous en sommes amenés à faire et discuter quelques hypothèses, eu égard à la nature des thérapeutiques en usage à la fin du XIV^e siècle : il pourrait ainsi s'agir d'incisions du cuir chevelu, de cautérisation du chef, de trépanation du

1. *assouaga*, du verbe *assouager* ou *assouaiger*, d'*adsuaviare*, soulager, adoucir, consoler, apaiser, calmer

crâne, mais aussi d'une saignée ou encore de l'usage de *phlegmagogues* qui visent à soulager la tête en attirant la pituite.

Les incisions, la cautérisation et la trépanation touchent chacune la *teste*, de diverses manières, la première respectant l'os crânien, les deux autres le touchant, le perforant même pour la trépanation : nous verrons si elles sont susceptibles d'atteindre les *mères* ou méninges, appelées alors *dure mère* et *douce mère* (aujourd'hui pie-mère, et entre les deux l'arachnoïde), voire le *cervel* (cortex).

Les incisions du cuir chevelu (Fig. 3)



Fig. 3 - *De sains cosme et damiens* [Jean de Vignay, traduction de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, début du XV^e siècle. B.N.F. Manuscrits français 242, fol. 217v, détail]

Cette hypothèse a la faveur de la plupart des auteurs ayant publié des travaux sur la maladie de Charles VI : Ernest Dupré [15], Benjamin Logre [16], Maurice Heim [17], André Castlot [18], Georges Bordonove [19], Gille Phabrey [20], Idelette de Bures [21].

L'incision porte sur l'aponévrose ou galea aponévrotique et le périocrâne, qui est le périoste de la surface externe du crâne, en respectant l'os crânien

lui-même. Ce geste sanglant fut recommandé par Hippocrate, dans une autre indication, la *Troisième fluxion*, qui est celle qui *va sur les yeux* : « On purgera la tête avec un médicament [...] Si le mal résiste [...] on incisera la tête jusqu'à ce qu'on arrive à l'os; les incisions ne seront ni superficielles ni transversales, et vous devez aller jusqu'à ce que vous touchiez l'os ; elles seront nombreuses afin que l'humeur accumulée s'échappe plus promptement par les plaies et qu'en même temps par leur nombre elles facilitent l'adhésion de la chair à l'os. » [22, VI, p.301]

Hippocrate suggère de pratiquer au bregma ces incisions tégumentaires, généralement cruciales, c'est-à-dire dont les entailles se croisent. Quelques années plus tard, ce sont deux ermites de saint Augustin envoyés à Paris par Louis de Sancerre, Maréchal de France qui, imbus de science infuse, se hasarderont à taillader le cuir du chef royal, sans aucun résultat : pour les punir de leur présomption, ils seront condamnés et décapités le 30 octobre 1398. Mais aucun chroniqueur du temps n'a alors fait état d'une précédente intervention de même nature, et qui aurait été efficace. Ce qui tend à penser que la *purgacion* de 1394 était d'une autre nature.

La cautérisation comme *purgatio capitis*

La cautérisation du chef, que Tiberio Malfi recommandera de pratiquer *in medio coronalis* [13]², c'est-à-dire au milieu du front, était déjà recommandée par Avicenne comme traitement de dernier recours dans la *mélancolie* :

« De cura melancholiae. [...] et quandoque oportet, ut caput ejus secundum crucem cauterizetur, si nihil aliud confert. »³.

Il s'agit pour Abu Al-Qasim [940-1013], plus connu sous le nom d'Abulcasis, de permettre que « les vapeurs du cerveau s'exhalent en ce point », et si la mélancolie « a pour cause un excès d'humeurs tournant à l'atrabile », le cautère appliqué « en pointes nombreuses, mais légères [...] rend au cerveau son humidité normale. »⁴. (Fig. 4)

En d'autres termes, la méthode permet d'« évaporer le cerveau »⁵, organe caractérisé par son humidité, sa mollesse. Guy de Chauliac donne sa

2. *In quali luoghi del corpo humano far si debbano i cauterij, & a quai fini*, Cap.VII

3. Avicenne, *Canon*, lib. III, tr. 4, cap. X

4. *La Chirurgie d'Abulcasis ou Livre de la méthode*, *Kitab Al Tasrif*, en 30 volumes, est le seul des ouvrages antérieurs à l'imprimerie qui ait donné des dessins d'un grand nombre d'instruments.

5. Guy de Chauliac, *Chirurgica magna*, 1363. B.N.F., Département des manuscrits, Français 24249. Le tiers chapitre des cautères et de leurs formes et figures, f°311 : *Fig. LVI Pour les cauteris* propose les premières représentations d'instruments dans un livre imprimé.

préférence aux cautères en forme d'olive, et précise la manière de faire :

« Premièrement au plus hault du chef, au lieu où advient le doy moien quand on met la paume de la main sur le nez en montant en hault [*ubi pertingit digitus medius extensa manu de naso a radice palmae superius*] est conseillie a faire cauté par Albucasi Haliabbe Brun, Guilleme, Lanfranc et Rogier avec leurs glosateurs. Et donnent este iceulx cauteres ronds cum olivari a evaporer le cervel et destourner les matieres qui reumatissent aux parties subjettes [*quae ad partes rheumatizant subiectas*]. Et sont aucuns qui les profundissent iusques à loz. Les autres reent ou despouillent la premiere table du crane la quelle chose ne apruve pas moult Albucasi

et pour ce vallent tels cauteres a mania a epilepsie et a la douleur de la teste, aux flux des yeulx a ptisique et à tous reumatiques⁶. » [23, f°311].

Quatre siècles plus tard, Percy défend toujours les avantages de la *pyrotechnie syncipitale* (1811), moyen « plus redouté qu'il n'est redoutable ». Le « fer ardent » ne doit pas détruire l'os dans toute son épaisseur, ne doit pas atteindre « les membranes du cerveau et le cerveau lui-même ». Faire pénétrer le feu jusqu'à l'os en faisant brûler au passage les téguments est préférable à l'incision cruciale préalable : « ces douleurs que l'on veut éviter, contribuent certainement à la guérison, par la secousse qu'elles excitent dans toute la tête ; et chercher à les diminuer, c'est, comme je l'ai déjà dit, aller contre la fin qu'on se propose. » [24, p.202].

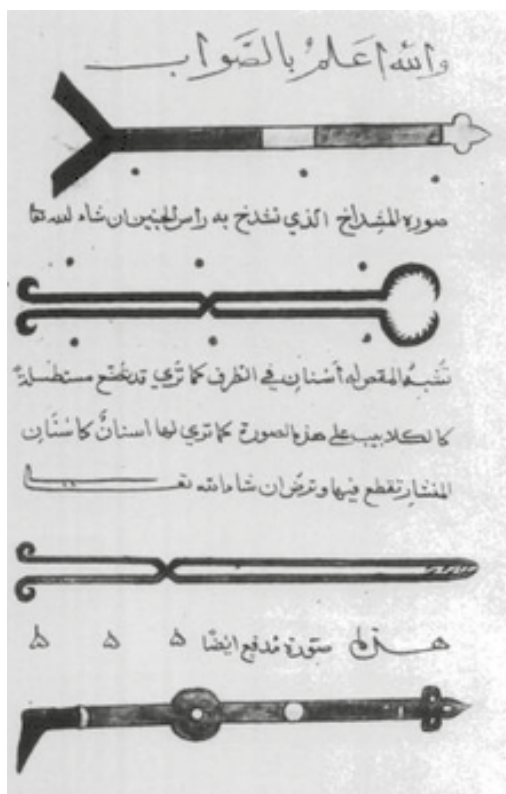


Fig. 4 - Planche d'instruments chirurgicaux du *Kitab al-Tasrif* d'Abulcasis, XI^e siècle.

6. *Reume, rheume, rheuma, rhumatismus*, signifie catarrhe, écoulement, flux. Et *rèer* est à prendre pour ruginer, racler l'os

La trépanation du crâne

Cette troisième hypothèse a été défendue notamment par Bernard Guinée [25], qui parle même d'« ouverture de la boîte crânienne » et par Peter Gorzolla [26]. La perforation de l'os crânien est précédé d'une incision du cuir chevelu, ainsi que le recommande *Ambroise Paré au XVI^e siècle*⁷, : *Couper le cuir musculoux et pericrane qui entoure le test, et trepaner.* (Fig. 5)



Fig. 5 - *L'arsenal de chirurgie de Jean Scultet. Lyon, Ant. Cellier Fils, 1675, p.146, table XXXII*

7. Introduction, 2, citée dans l'article *Péricrâne* du *Dictionnaire de la langue française* d'É. Littré, T.III, 1874, p.1063

La présentation que fait Johannes Scultetus « des choses nécessaires, avant, durant & après la perforation du crane ou l'opération du trepan » exposées Table XXXII est certes postérieure à la *purgacion par la teste* qui nous intéresse, mais elle montre l'importance de respecter les méninges :

« Sçavoir le vaisseau de verre i rempli d'eau rose, dans laquelle Fabrice d'Aquapendente trempe l'extrémité ou les dens du trepan, pour les refroidir quand elles sont échauffées à force de tourner. les linges k imbibés & exprimés dans du gros vin, dont on couvre les bords de la playe. Le petit sindon ou taffetas rouge, de figure ronde imbu d'huile rosat, auquel est attaché un fil : & une bale ou peloton de charpie, desquels on bouche le trou, que le trepan a fait, & qui empêchent que la matiere qui en découle de la playe, ne tombe sur les meninges. Les plumaceaux n que l'on doit apliquer secs sur le crane découvert, parce que les parties seches sont amies des choses seches. Trois boules ou bourdonnets ronds o oins du digestif r. L'onguent ou liniment simple étendu sur un linge p & la compresse en quatre doubles q exprimée dans du gros vin. La portion du crane enlevée par la couronne s y restant quand l'operation est finie, on l'en tire par le moyen d'un stilet ou poinçon de fer. » [14]

Pour en revenir à la période antérieure et contemporaine des évènements dont nous traitons ici, il convient de citer plusieurs médecins qui proposent la trépanation du crâne dans des indications plus tard appelées neuropsychiatriques. Pour Roger de Parme à la fin du XII^e siècle [6, fol. 29c, dans une traduction du XIII^e siècle], « Quant home chiet del fort mal. Trenchiez le quir el somechon del chief en crois, et faites pertuis en le tès, ke la matere s'en voist. Liez fermement le dervé. Garisez la plaie come devant », que l'on peut traduire par : Lorsqu'un homme présente une épilepsie de type grand mal, incisez en croix le cuir chevelu au sommet de la tête et perforez-la pour que s'en échappe la matière.

Cependant, le texte originel de Roger de Parme portait non pas sur le « fort mal », c'est-à-dire l'épilepsie grand mal, mais sur la manie et la mélancolie : « *De cauteriis que fiunt contra maniam vel melancoliam : Ad maniam vel melancoliam in summitate capitis incidatur cutis in modum crucis et craneum perforetur ut materia exhalet ad exteriora. Patiens autem in vinculis teneatur* » [27, pp. 9-10]. Notons que *patiens* est curieusement traduit par *dervé* dans le même texte du XIII^e siècle, et par ailleurs que cette perforation du crâne ne s'appelait pas encore *trépanation*, mais *cautérisation* : ce n'est qu'au XIII^e siècle qu'apparaît le mot *trépan*, emprunté au latin médiéval

trepanum pour désigner un « outil de chirurgien » mais aussi l'« outil pour percer, employé par le menuisier », *trépaner* au XIV^e siècle chez Guy de Chauliac [11]⁸, et *trépanation* au XV^e siècle dans la *Chirurgie de Lanfranc*. (Fig. 6)

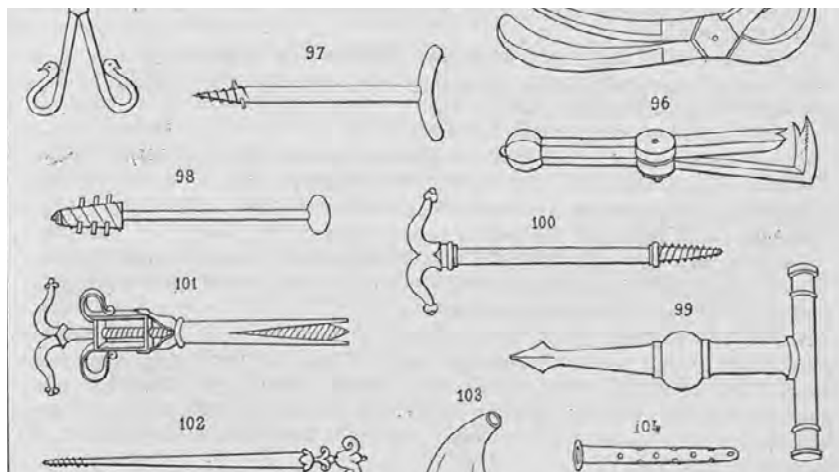


Fig. 6 - Les trépan de Guy de Chauliac, *La Grande Chirurgie* 1363, selon Édouard Nicaise, 1890, planche 4 (détail)

Roger de Parme est repris dans une formulation très proche par Guillaume de Congenis [7, chap. 18] : « *Ad maniam et melancoliam paciens bene teneatur in vinculis et tunc in summitate capitis fiat incisio in modum crucis et cranium perforetur cum trepano, ut materia exalet ; et si aliquid ibi sit, quod per illam aperturam expurgari possit, expurgetur* », ainsi que par Arnaud de Villeneuve : « *Ultimum & summum remedium in mania & melancholia [...] est istud : videlicet quod mundificato⁹ corpore cum catartico convenienti abraso prius capite, fiat hoc modo cauterium in summitate capitis : incidatur cutis in modum crucis, & cranium perforetur¹⁰, ut materia ad exteriora exhalet, & multam hæmorrhagiam patiatur sanguinis, quia patiens quandoque hoc modo liberatur per¹¹ materiam exeuntem [...]* » [10, Cap. XVIII *De mania & melancholia*, col. 1094-1095].

8. L'édition de 1890 propose dans sa planche 4, fig. 97 à 101 divers instruments employés au XIV^e siècle : Trépan de Galien avec chaperon ou Trépan abaptiste, Trépan des parisiens, à cheville, Trépan des Bolonais dont l'extrémité est en forme de lance, Tarières.

9. mundifico, are : nettoyer, purifier

10. pour *perforatur*. Perforatio, onis : action de trépaner

11. pour *liberantur propter*

Selon Barthélémy l'Anglais, dans *Le grant propriétaire des choses* écrit au XIII^e siècle, « la médecine est qu'ils [les maniaques et mélancoliques] soient liez pour oster toute doubtte qu'ils ne blesent eulx et les autres et faire chanter et sonner dinstrumens de musique pour les resioir et pour oster leur paour ou tristesse et si les doit on faire travailler moyennement et finalement se les purgacions et electuaires ny souffissent on les guarist par art de cyrurgie » [8], sans indiquer en quoi consiste cet *arte cyrurgia*. Mais après Roger de Parme et Arnaud de Villeneuve, Gautier Agilon précise bien qu'il s'agit de percer le crâne, avec deux différences : l'opération consiste ici en une cautérisation – brûler avec le fer ardent – suivie de ce raclage de l'os qu'évoquera Guy de Chauliac et que réprouvait Abulcasis, et par ailleurs à permettre non l'évacuation d'une *matière* que l'on pouvait supposer solide ou liquide, mais l'exhalation des vapeurs, des fumosités qui obstruent le cerveau et ses ventricules : « *Fiat adustio in summitate capitis cum fero candenti [...]. Extincto igne, rade craneum ustum parum et parum, donec craneum perforetur. Deinde apponatur ventosa sine scarificatione et igne, ut inde fumositas exaletur* » [9].

ut materia ad exteriora exhalet

Quelle est donc cette matière superflue, cette substance organique qui s'échappe de la tête grâce à la perforation ? S'agit-il de vapeurs, de ces fluides aériformes subtils, invisibles, impalpables, d'une matière solide, ou d'autres fluides, palpables et pondérables, tels que le sang ? Arnaud de Villeneuve, nous l'avons vu, disait bien l'importance que le sang coule en abondance [10, Cap. XXVIII *De mania & melancholia*, col. 1094-1095]. Pourrait-il encore s'agir de cette matière *aigueuse* (aqueuse), séreuse, qui s'écoule des ulcères et des plaies et que l'on appelait *sanie*, ou d'un produit de la suppuration autrement dénommé *pus*, ou encore d'un liquide muqueux, lymphatique ? Il ne semble pas que les auteurs anciens aient précisé la nature de cette matière, mais elle ne peut, sauf accident, être le liquide cérébrospinal contenu dans l'espace sous-arachnoïdien, c'est-à-dire entre l'arachnoïde et la pie-mère : rappelons avec Scultet que ce qui permet de boucher le trou « que le trepan a fait » empêche « que la matière qui en découle de la playe, ne tombe sur les meninges » [14], ni a fortiori la matière cérébrale.

Les saignées

La purgation par la tête est-elle une saignée, comme le propose notamment Sonia Hakimi [28] ? La tête est bien le siège de phlébotomies, voire même mais beaucoup plus rarement d'artériotomies. La saignée

est volontiers pratiquée sur la veine du front ou veine frontale (veine *préparate* devenue *veines supratrochléaires*), comme le montre la gravure *Della vena della fronte* publiée par Magni dans son chapitre VIII [12]. D'autres préfèrent inciser la veine temporale, d'autres encore la veine mastoïdienne. Il est aussi une veine du bras, appelée *céphalique*, dont la saignée fut réputée soulager les maux de tête : l'idée serait venue de la traduction erronée du terme arabe *al-kifal* – qui signifie *externe* – utilisé par Avicenne dans *Le Canon de la médecine*.

Les phlegmagogues

Un autre moyen de décharger le cerveau, de débarrasser la tête, de la soulager, était d'expulser la pituite, aussi appelée phlegme et lymphe. Plusieurs voies permettent l'évacuation de cette humeur, par la bouche grâce aux masticatoires ou par le nez grâce à des médicaments introduits dans les narines et provoquant des éternuements : les sternutatoires appelés aussi errhines, errhins, nasals, ou encore *caputpurses*. Une troisième option consistait à attirer la pituite vers le bas-ventre avant de l'évacuer par le haut au cours de vomissements provoqués par l'usage d'un émétique.

La purgation de la tête par les sternutatoires

Pour l'anatomiste italien Aquapendente, « les parties antérieures de la teste estants malades, sont plus facilement évacuées par l'usage des errhines d'autant que les ventricules antérieurs du cerueau aboutissent vers la sommité du nez » [29, p.101]. Les remèdes utilisés pour *faire fluer* la pituite *per nares* sont innombrables, dont les plus souvent cités sont le jus de cyclamen mélangé au miel – « *pros tas apo kephalès catharseis* » – recommandé par Théophraste [*Historia Plantarum*, liber IX, 9], la marjolaine, la chélidoine, le nasitort (cresson), le laurier, le thym, la myrrhe, l'airain, le staphisaigre, le pyrèthre, le basilic, le céleri, la noix muscade, le poivre, l'ellébore blanc, l'euphorbe, l'asarum, l'iris, le muguet, le tabac. Ils s'emploient en jus ou décoction, en poudre, en fumigation.

Par quelle voie les humeurs superflues venues du cerveau ou de ses ventricules peuvent-elles arriver au nez ? L'ethmoïde, os principal des fosses nasales, a une lame criblée de trous, *foramina cribrosa*, par où passent les filets du nerf olfactif. Ces pores furent prises comme le conduit permettant l'écoulement de la pituite. Grâce à cette communication naso-cérébrale supposée, le nez était considéré comme l'émonctoire du cerveau. Rappelons que les fistules et les fractures de l'ethmoïde peuvent se traduire par un écoulement du liquide céphalo-rachidien, aujourd'hui liquide cérébrospinal.

La purgation de la tête par les masticatoires apophlegmatisants

Les parties postérieures du cerveau « (qui se doivent prendre depuis la moitié de la teste en derrière) sont mieux soulagées par les masticatoires » [29, p. 101]. Le mastic mâché longtemps, et « aussi vn petit baston d'olivier, ou de laurier, ou des nodules faits de piretre, ou poiure, staphisagria, racines d'Iris, de panais, tenus en la bouche » attirent la pituite. Mais ne s'agirait-il pas plutôt d'un sialagogue que d'un phlegmagogue ? Elle était supposée s'écouler à travers le palais, depuis le 3^e ventricule et l'hypophyse, ou glande pituitaire -suspendue à l'hypothalamus par la tige du même nom- à laquelle était attribué un rôle de filtre de la pituite.

L'évacuation *par le haut*

Or, en cette année 1393 où Gérard de Combes pratique cette fameuse *purgacion par la teste*, il est fait allusion dans les *Comptes de l'Argenterie* de l'Hôtel du roi à un remède céphalique destiné à Charles VI : « Audit Nicolas Alixandre pour une aulne de [*toile de*] Bruxelles toute preste achetée de lui le [...] l'an mil ccc quatre vins et treze et delivré à [*Thévenin*] de Marle apothicaire du Roy nostre dit seigneur pour [*confectionner*] coiffes et enveloppes là où il a mis medecines pour [*placer*] sur la teste dudit seigneur, pour ce CVIII s. p. » [5]¹².

Ces *coiffes et enveloppes* sont des cucuphes ou bonnets à double fond maintenus sur le crâne et contenant des poudres médicinales, que l'on peut supposer ici apophlegmatisants et émétiques : s'il s'agit bien ici de la méthode employée par le médecin lyonnais, le but était d'attirer vers le bas-ventre les humeurs pituiteuses qui obstruaient le cerveau royal, avant de les en expulser par les vomissements.

De la *purgacion par la teste au summum medicum*

Nous avons vu pourquoi il est très improbable que cette *purgacion par la teste* ait consisté en l'incision du cuir chevelu. De même, en ce qui concerne les gestes chirurgicaux aussi extraordinaires et dangereux que sont la cautérisation et la trépanation : comment un médecin qui ne faisait pas partie des vingt-deux *Medecins du Roy* aurait-il pu prendre seul une telle responsabilité et qu'ils l'aient laissé faire, sans même que *Maistres Ian Adam & Pierre Gaultier Chirurgiens dudit Seigneur* y soient associés ? Comment auraient-ils pu ne laisser aucune trace dans les Chroniques de Froissart, de

12. Les mots que nous avons ajoutés ici entre crochets manquent dans l'original déchiré en cinq endroits. Nicolas Alixandre était un drapier parisien, et Thévenin de Marle l'apothicaire du Roi.

Pintouin et de Juvénal des Ursins ? Quant aux saignées dont Charles VI a sans nul doute bénéficié dans sa vie, même de saignées des veines frontale, temporale et mastoïdienne, elles sont un geste trop ordinaire pour que notre chroniqueur ait jugé bon d'en faire état, surtout sous un terme aussi inhabituel. De même pour les phlegmagogues, autre traitement d'une telle banalité qui ne méritait guère d'être signalé.

Reste le cucuffe, traitement validé par *Theuenin de Marle Apothicaire du Roy*. Mais, si comme l'affirme la Chronique des Quatre Premiers Valois dans son dernier paragraphe, le roi en a été *assouagé*, ce soulagement semble avoir été éphémère.

La Chronique du Religieux de Saint-Denis nous apprend en effet que « cette fatale et déplorable maladie dura jusqu'au mois de janvier [1394], sans que toute la science des médecins pût y apporter aucun remède. [...] Lorsqu'ils virent que l'état du roi empirait, et que la violence du mal ne cédait pas aux remèdes humains, ils prirent la pieuse résolution d'avoir recours au souverain médecin, à Jésus-Christ. [...] Le Tout-Puissant, qui avait fait attendre les effets de sa miséricorde [...], daigna enfin exaucer du haut des cieux les ferventes prières des habitants du royaume ; le roi entra en convalescence et recouvra pleinement la santé. » [2, Livre XIV, chap. VII, p.94]

RÉSUMÉ

Charles VI [1368-1422], monté sur le trône de France en 1380, fut atteint à partir de 1392 et jusqu'à sa mort par des troubles mentaux évoluant sur un mode intermittent, avec, au moins au début, des périodes de rémission de qualité, grâce ou en dépit des traitements médicaux et extra-médicaux qui lui furent prodigués. Lors de la première rechute en 1393, il fut soulagé par une *purgacion par la teste*. L'objet de notre communication est de passer en revue et discuter divers traitements chirurgicaux et médicaux qui ont pu être mis en œuvre sous ce terme : incisions du cuir chevelu, cautérisation et trépanation du crâne, saignées, phlegmagogues (sternutatoires, masticatoires et émétiques).

SUMMARY

Charles VI [1368-1422], who ascended the throne of France in 1380, was affected from 1392 until his death by mental disorders that evolved intermittently, with, at least at the beginning, periods of quality remission, thanks to or despite

the medical and extra-medical treatments that were given to him. During the first relapse in 1393, he was relieved by a purge by the head. The purpose of our communication is to review and discuss various surgical and medical treatments that could have been implemented under this term: incisions of the scalp, cauterization and trepanation of the skull, bloodletting, phlegmagogues (sternutatory, masticatory and emetic).

RÉFÉRENCES

- [1] [JEAN FROISSART] BUCHON J.-A., *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle*. Paris, Verdière, 1825, T.XIII, *Les chroniques de Jean Froissart*, T. XII, XIII et XIV.
- [2] [MICHEL PINTOUIN] *Chronique du Religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*. Publiée en latin pour la première fois et traduite par M. Louis-François Bellaguet, précédée d'une introduction de M. de Barante, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, Paris, Crapelet, T.2 [1840] : Livre treizième 1392-1401
- [3] *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, publiée pour la première fois pour la Société de l'histoire de France, par M. Siméon Luce. Paris, Vve de J. Renouard, 1862
- [4] JUVÉNAL DES URSINS J. [attribué à], *Histoire de Charles VI. Roy de France et des choses mémorables advenues durant quarante deux années de son règne depuis 1380 jusqu'à 1422. Augmentée en cette seconde édition de plusieurs mémoires, journaux, observations historiques & annotations contenant divers traités, contrats, testaments et autres actes & pièces du même temps non encore imprimées*. Paris, Impr. Royale, 1653 (2^e éd.)
- [5] *Comptes de l'Argenterie* [Hôtel du Roi], A.N., KK 23, fol. 221
- [6] ROGER DE PARME [RUGGIERO DI FRUGARDO OU RUGGERO DA PARMA], *Practica chirurgia*, rédigé vers 1170, édité en 1264, traduction française de 1288 éditée par Paul Meyer, Les manuscrits français de Cambridge. III. Trinity College. Romania, 1903.
- [7] GUILLAUME DE CONGENIS, *Chirurgia*, rédigé vers 1215, publié par Pagel, Die Chirurgie des Wilhelm von Congeinna (Congenis). Berlin, 1891 puis Karl Sudhoff, Studien zur Geschichte des Medizin, 1918, XI-XII

- [8] BARTHÉLEMY L'ANGLAIS [BARTHOLOMAEUS ANGLICUS], *Liber de proprietatibus rerum*, vers 1247 ou 1272, traduit en 1372 par Jean Corbechon. B.N.F., Manuscrits français 22532
- [9] GAUTIER AGILON [GUALTERUS AGILON], *Summa medicinalis*, XIII^e s., publié et préfacé par Paul Diepgen, Leipzig, J. A. Barth, 1911
- [10] ARNALDI VILLANOVANI, *Opera omnia*. Cum Nicolai Taurelli Medici et Philosophi in quosdam libros annotationibus. Basileæ, 1585
- [11] NICAISE É., *La grande chirurgie de Guy de Chauliac, chirurgien, maître en médecine de l'Université de Montpellier composée en l'an 1363*. Paris, Alcan, 1890
- [12] MAGNI P. P., *Discorsi intorno al sanguinar i corpi [...]*. Roma, Bartolomeo Bonfadino & Tito Diani, 1584
- [13] MALFI T., *Nuova prattica della decoratoria manuale et della sagnia [...]*. Napoli, 1629
- [14] SCULTET J., *Johannes Scultetus, Armamentarium chirurgicum*. Francfort, Viduæ Joan. Gerlini, 1666
- [15] DUPRÉ E., « La folie de Charles VI. Revue des Deux Mondes », 15 décembre 1910 : 835-866
- [16] LOGRE B., « Causerie médicale. La folie de Charles VI ». Le Temps, 26 octobre 1927 : 5
- [17] HEIM M., *La passion d'un roi. Charles VI le fol (1368-1422)*. Paris, NRF Gallimard, Coll. «Leurs Figures», 1955
- [18] CASTELOT A., « Le sixième centenaire de Charles VI, le roi fol ». *Historia* n°265, décembre 1968, 6 ill.
- [19] BORDONOVE CH., *Charles VI 1380-1422 Fils de Charles V*. Flammarion, Coll. «Les Rois qui ont fait la France», 2006
- [20] PHABREY G., *Le Roi Fou. Chronique de Charles VI*. L'Écureuil éd., 1963
- [21] BURES (DE) I., « Charles VI. Sa folie, ses médecins, ses traitements et le Religieux de Saint-Denis ». *Histoire des sciences médicales* 2000, 34 : 29-38
- [22] HIPPOCRATE, *De locis in homine*, in É. Littré, Œuvres complètes d'Hippocrate. Paris, Baillière, 1849
- [23] DE CHAULIAC, GUY, *La grande chirurgie de [1363]*. B.N.F., Département des manuscrits, Français 24249
- [24] PERCY P.-F., *Pyrotechnie chirurgicale pratique, ou l'art d'appliquer le feu en chirurgie*. Paris, Méquignon, 1811

- [25] GUENÉE B., *La folie de Charles VI Roi Bien-Aimé*. Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004
- [26] GORZOLLA P., *Magie, Politik und Religion : Theologische Magiekritik als politisches Handeln im Frankreich Karls VI*. (Geschichte 166). Münster, LIT, 2019
- [27] HUNT T., *Anglo-Norman Medicine*. Vol. I *Roger Frugard's Chirurgia and The Practica brevis of Platearius*. Cambridge, D.S. Brewer, 1994
- [28] HAKIMI S., *La folie du roi Charles VI : analyse clinique en faveur d'un trouble de l'humeur*. Sous la direction de J.M. Vanelle. Thèse de doctorat en médecine, Nantes, 2017, n° 102
- [29] AQUAPENDENTE (D') J. F., *Hierosme Fabrice d'Aquapendente, Opera chirurgica*, 1617. Trad. Lyon, 1656